

FICHE TECHNIQUE

Bouche-pores

Le mastic à bois est un mastic traditionnel à pâte fine et à grain fin. Il est facile à utiliser et constitue une alternative économique aux autres remplisseuses de pâte standardisées. Le bouche-pores est prêt à l'emploi et a une texture agréable et à grain fin qui le rend facile à manipuler et à appliquer. Il est disponible en différentes couleurs et différents emballages.

Le bouche-pores convient à divers types de réparations. Il est le plus souvent utilisé dans les petites réparations de meubles en raison de sa texture fine. Il est également très utilisé entre le broyage de nombreux types d'objets en bois.

FORME COMMERCIALE

- * Prêt à l'emploi – pâte de remplissage ; soluble dans l'eau.
- * Fabriqué à partir de divers composants secs (>80 %), eau env. 20 %.

FORME PHYSIQUE

- * Couleur De nombreuses couleurs
- * Valeur pH 7.5 – 8.
- * Température de fonctionnement . entre 5° et 30° C.



UTILISER

- * Pour une utilisation en intérieur.
- * Prêt à l'emploi. Pour la réparation des rayures, des petits trous, etc.
- * Conserver dans un seau fermé.
- * Laver l'outil à l'eau.

REMARQUER

- * Aucune protection ou ventilation n'est nécessaire lors de l'utilisation de Wood Filler.
- * La pâte de remplissage de bois ne coule pas et ne se fissure pas lors du durcissement.
- * Bonne résistance à l'humidité.

EMBALLAGE

- *seau Godet de 0,4 kg
- *tube..... Tube de 1,3 kg
- *seau Godet de 9 kg

STOCKAGE

- * Conserver au frais mais à l'abri du gel.
- * Conserver jusqu'à 1 an. Température ambiante recommandée entre 5° et 30°C.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Bouche-pores

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Bouche-pores

1.2 Informations pertinentes sur la substance/le mélange et les utilisations déconseillées

Utilisation : Pour combler et niveler les interstices dans le bois, le parquet et les surfaces stratifiées en intérieur.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: Wood Repair by Boegh Consult A/S
Charles Lindberghs Vej 6
9430 Vadum, Danemark
+45 9827 1919
Courriel : info@woodrepair.dk
Kontakt : Susanne Bøgh

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Centre Antipoison : 0 800 59 59 59
Urgence médicale : 15

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classifications du produit/mélange selon 1272/2008

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
Classification du mélange - Le mélange ne répond pas aux critères de classification.
Dangers physiques et chimiques : Le mélange ne répond pas aux critères de classification.
Effets sur la santé : Peut provoquer une réaction allergique.
Impact sur l'environnement : Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

2.2 Classification selon CLP 1272/2008

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger :	Sans objet
Mot d'avertissement :	Sans objet
Symboles de danger :	EUH208 Contient un mélange de biocides : 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (n° CE 247-500-7) et méthyl-2H-isothiazol-3-one (n° CE 220-239-6). Masse de réaction 3:1. Peut provoquer une réaction allergique.
Symboles des exigences de sécurité :	
Généralités:	P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:	P262 Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.
Réaction:	P302+P352 : En contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 : En contact avec les yeux : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez-le les lentilles de contact si elles sont ajustées et faciles à faire. Continuez à rincer.
Stockage:	-
Disposition:	P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales.

Conformément aux exigences du règlement (UE) n° 528/2012, le produit a été traité pour sa durée de conservation afin d'être fourni. Contient des conservateurs.
Valeur limite de l'UE pour ce produit COV (cat. A/h) : 30g/l. Le produit contient des COV : 0g/l.
Fermetures à l'épreuve des enfants : Non requis.
Panneaux de danger tangibles : Non requis.

2.3 Autres informations/dangers :

Sécurité/dangers : Non identifié
PBT et vPvB : Non identifié

3. COMPOSITION – INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1/2 Ingrédients/mélange

Composants dangereux		
NCF : 5395-50-6 Numéro d'identification : 226-408-0	Tétraméthylolacétylène diuréé Skin Sens. 1B, H317 Limite de concentration spécifique : Skin Sens.1B ; H317 :C>/=32 %	0.015-0.037%
NC : 55965-84-9 N° d'enregistrement : 01-2120764691-48 Numéro d'index : 613-167-00-5	5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one, masse réactionnelle (3:1) Acute Tox.3,H301; Tox.2 aiguë, H310 ; Toxicité aiguë Tox.2,H330 ; 2, H330 ; Skin Corr.1C,H314; Eye Dam.1,H318 ; aiguë aquatique1,H400(M = 100) ; Aquatique chronique1, H410 (M = 100) ; Sens de la peau 1A,H317 ; EUH071	<0,0014 %

3.3 Autres informations

Aucune information disponible.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

En général: Pour le secouriste ; Respectez la sécurité personnelle, voir section 8. Emmenez la victime à l'extérieur des zones dangereuses. Retirez immédiatement les vêtements tachés. En cas d'accident ou de troubles de santé, consultez immédiatement un médecin (si possible, présentez l'étiquette). Une assistance médicale d'urgence est nécessaire si : perte de conscience ; arrêter de respirer ou avoir des problèmes respiratoires ; blessures graves, saignements, mise en danger de la vie ; d'autres situations mettant la vie en danger.

4.1.1. Inhalation : Air frais, paix

4.1.2. Contact avec la peau : Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez la peau abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée, consultez un médecin.

4.1.3. Contact visuel : Rincer immédiatement à l'eau courante avec les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Retirer les lentilles de contact s'ils sont insérés et faciles à faire. Continuez à rincer. Consultez ensuite un ophtalmologiste.

4.1.4. Ingestion : Rincez-vous la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Consultez immédiatement un médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes: Une réaction allergique peut survenir.
Une exposition prolongée à la peau et aux yeux ou aux voies respiratoires ne doit pas être autorisée.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire

Traiter les symptômes : Traitement symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Agents extincteurs

Milieu d'extinction : Au jet d'eau, poudre extinctrice, dioxyde de carbone (CO2), sable.

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance/du mélange

Dangers spécifiques : En cas d'incendie, des substances toxiques peuvent être libérées : (Monoxyde de carbone CO ; oxydes



d'acide nitrique NOx ; Dioxyde de soufre SO2 ; chlorure d'hydrogène HCl).

5.3 Conseils pour les pompiers

Protection:	En cas d'incendie, ne pas inhaler de fumée. Portez un appareil respiratoire autonome.
Protection	intégrale
	vêtement.
Instructions	supplémentaires Collectez l'eau d'extinction contaminée séparément, elle ne doit pas descendre dans le Aspirer.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personne de protection : Voir section 8

En général: Évitez tout contact avec la peau et les yeux. Utilisez un équipement de protection individuelle. Personnes qui ne sont pas des membres du personnel des services d'urgence : N'effectuez pas d'actions susceptibles de causer des blessures corporelles ou sans une formation appropriée. Personnel des services d'urgence : Porter un équipement de protection, assurer une ventilation adéquate, voir section 8.

6.2 Précautions environnementales

Environnement: Ne laissez pas le produit pénétrer dans les plans d'eau de surface, dans les eaux usées, le sol.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Couvrir avec un matériau absorbant, collecter les techniques et les matériaux : mécaniquement dans des conteneurs appropriés et livrer pour élimination selon la municipalité locale.

6.4 Référence à d'autres articles

Équipement de protection individuelle voir chapitre 8.
Élimination des déchets voir l'article 13.
Voir la section 1 pour les coordonnées.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Manutention: Les salles de travail doivent être équipées d'une ventilation par afflux de courants d'air. Ne buvez pas et ne mangez pas dans les locaux de travail.
Utiliser des mesures appropriées : équipement de protection individuelle, voir rubrique 8.

Hygiène: Se laver les mains à la fin du travail et pendant les pauses.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage: Dans des emballages scellés et étiquetés de manière appropriée. Des récipients en acier inoxydable, en polyéthylène, etc. peuvent être utilisés comme emballage. Le produit est stocké à une température de +5 degrés Celsius à +25 degrés Celsius. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.

7.3 Spécifique et utilisation(s)

À utiliser uniquement comme spécifié dans la fiche technique et la section 1 de cette FDS.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition : Inconnu

DNEL/PNEC -

8.2 Commandes d'exposition

- Mesures techniques : Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Les vapeurs/aérosols doivent être évacués directement au point d'origine. Assurer l'accès à la bouteille de rinçage oculaire et à la douche d'urgence (pertinent pour le produit fondu)
- Généralités: Aucune protection particulière n'est requise pour une utilisation normale. Il est interdit de manger, de boire ou de fumer sur le lieu de travail.
- Moyens personnels : Évitez tout contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Les moyens personnels doivent être choisis conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de moyens personnels



- Inhalation: Un équipement de protection dans des conditions normales d'utilisation n'est pas nécessaire. Lorsque les conditions de ventilation sont insuffisantes et que vous broyez, utilisez un masque avec un filtre de type P2.
- Main: Des gants de protection testés doivent être utilisés : DIN EN 420, DIN EN 374 - résistants aux effets chimiques et à l'eau. Vérifiez leur conformité avant utilisation.
- Oeil: Aucune particularité n'est requise pour une utilisation normale.
Protection lors du travail avec de grandes quantités : utilisez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux (EN166).
Il doit y avoir un appareil de douche oculaire sur le lieu de travail.
- Peau: Portez des vêtements de travail de protection (EN344).
- Hygiène: Lavez régulièrement les vêtements de travail.
- Environnement: Ne pas laisser pénétrer dans les eaux usées. Voir sections 6 et 12.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État de l'agrégat :	Masse pâteuse
Couleur:	Blanc ou atténué
L'odeur :	Spécifique au produit
pH:	8.0-8.5
Point de fusion/congélation :	0 degrés Celsius (eau)
Point d'ébullition:	Sans objet
Point d'éclair :	Sans objet
Inflammabilité:	Sans objet
Explosivité:	Sans objet
Pression de vapeur :	Sans objet
Température de congélation :	0 degrés Celsius (eau)
Densité à 23 degrés Celsius :	~1,80 g/cm3
Solubilité dans l'eau :	Illimité
Coefficient de partage (n-octanol-eau) :	Sans objet
Température de décomposition :	Non déterminé



9.2 Autres informations

aucune autre information pertinente n'est disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité En utilisation normale, en stockage et non réactif dans des conditions de transport.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage et d'utilisation prévues

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse n'est connue

10.4 Conditions à éviter Les températures extrêmes influenceront le produit.

10.5 Matériaux incompatibles Acides

10.6 Incitation à la décomposition dangereuse Inconnu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Informations générales : Aucun test toxicologique n'a été effectué sur le produit. Le danger qu'il engendre L'évaluation pour la santé humaine a été effectuée conformément à la réglementation applicable aux mélanges.

Toxicité aiguë: D'après les données disponibles, un mélange ne répond pas aux critères de classification.

Corrosif/irritant pour la peau : D'après les données disponibles, un mélange ne répond pas aux critères de classification.

Domages/irritations oculaires graves : D'après les données disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : EUH208 Contient un mélange de biocides : 5-chloro-2méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut provoquer une réaction allergique. En ce qui concerne l'exposition des voies respiratoires, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Mutagénicité des cellules souches : Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Cancérogénicité: Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Effets toxiques sur la fonction reproductrice : Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Informations sur les voies d'exposition possibles, avec des symptômes physiques, chimiques et liés aux propriétés toxicologiques :

Contact visuel : Peut provoquer une irritation mécanique.

Après contact avec la peau : Peut provoquer une réaction allergique. Après séchage, le produit est difficile à laver et peut provoquer une légère irritation, alors lavez la peau le plus rapidement possible.

Inhalation: Non signalé. Voir rubrique 4.

Ingestion: Non signalé. Voir rubrique 4.

Retardé et immédiat ainsi que effets chroniques à court terme et

Exposition à long terme : À la suite d'un contact direct prolongé, le produit peut provoquer une irritation cutanée.

11.2 Informations sur les autres dangers:



11.2.1 Prop. perturbateur endocrinien Le mélange ne contient pas d'ingrédients qui ont été identifiés comme tels et qui ont propriétés perturbatrices endocriniennes

11.2.2 Autres informations Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité Des tests écotoxicologiques du produit n'ont pas été effectués
L'évaluation a été effectuée conformément aux mélanges applicables aux règles.

12.2 Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel bio-accumulatif Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol Compte tenu de la consistance pâteuse du produit, de sa dispersion l'environnement n'est pas possible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB Le mélange ne contient pas de substances PBT ou vPvB conformes au règlement (CE) n° 1907/2006 aux critères de l'annexe XIII.

12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes Le mélange ne contient aucun ingrédient identifié comme tel qui ont des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets indésirables Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Retirez le mastic des outils avant le lavage. Les résidus liquides ne doivent pas être déversés dans les drains ou les égouts, mais doivent être géré conformément à la législation locale. Les résidus de produits sont transférés vers des entreprises de traitement des déchets, qui disposent d'un permis pour ce type de gestion des déchets.

Code des déchets : 080410 Déchets de colles et de mastic qui ne correspondent pas à la classe 080409 (EWC)

Emballage : Code des déchets : 150102 Emballage en plastique. (CEE)

Après rinçage à l'eau, l'emballage vide peut être remis au recyclage dans les zones désignées.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Produit non dangereux.

		ADR/RID	IMDG/OMI
14.1.	Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-
14.2.	Désignation officielle de transport ONU	-	-
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	-	-
14.4.	Groupe d'emballage	-	-
14.5.	Risques environnementaux	-	-
14.6.	Précautions particulières pour les utilisateurs	Agir conformément à l'article 7. 8. Section pour les instructions.	Agir conformément à l'article 7. 8. Section pour les instructions.
14.7.	Transport maritime de cargaisons en vrac conformément à l'OMI	-	-
	Autres informations	Non pris en compte selon la réglementation internationale en matière de transport	Non pris en compte selon la réglementation internationale en matière de transport



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Instructions concernant les restrictions à l'emploi :

Respecter les restrictions à l'emploi pour les jeunes.

Respecter les restrictions d'emploi pour les femmes enceintes et allaitantes.

- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification des substances et des mélanges, à l'étiquetage et à l'emballage, qui modifie et abroge les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifie le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH). - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH) relatif à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et à la restriction applicables à ces substances. Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission, qui remplace l'annexe III de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets et abrogeant certaines directives. - Le règlement (UE) 2020/217 délégué par la Commission, qui, en l'adaptant au développement de la science et de la technologie, modifie le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification des substances et des substances, à l'étiquetage et à l'emballage, ainsi que le règlement susmentionné, est modifié par le règlement (UE) du Parlement européen et du Conseil n° 528/2012 relatif à l'offre et à l'utilisation de biocides sur le marché. - Règlement (UE) 2015/830 de la Commission modifiant le règlement n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'enregistrement, à l'évaluation et à l'autorisation des substances chimiques, ainsi qu'aux restrictions applicables à ces substances. - Règlement du Conseil des ministres du 19 avril 2011 n° 302 « Règlement sur les classificateurs de déchets et les caractéristiques qui rendent les déchets dangereux ». - Mk règlement n°113 du 18 février 2021 « Procédure comptable des déchets et de leur transport ». 15 mai 2007 MK Regulations No. 325 « Exigences de protection du travail en contact avec des produits chimiques sur les lieux de travail. » Règlement du MK du 22 décembre 2015 n° 795 « Inventaire des substances et mélanges chimiques commande et base de données ». Données sur les COV (composés organiques volatils) Décision de l'UE 2014/312/UE. Ce mélange est sans COV

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : non réalisée.

Ce mélange n'est pas requis par le règlement REACH

16. AUTRES INFORMATIONS

Classification et détermination de la classification du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008
procédure utilisée : Méthode de calcul.

Recommandations de formation : Le personnel travaillant avec ce produit doit recevoir une formation, conformément à cette fiche de données de sécurité, sur les risques potentiels, l'utilisation correcte de l'équipement de protection individuelle et les procédures de premiers secours.

16.1 Libellé intégral des phrases H de la section 3 :

La mention de danger et/ou la liste des conseils de prudence pertinents :

H301 Toxique en cas d'ingestion

H310 La mort survient après un contact avec la peau

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H317 Peut provoquer une réaction allergique

H318 Provoque de graves lésions oculaires

H330 Mortel en cas d'inhalation

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Skin Sens.1B Sensibilisation par contact avec la peau, catégorie de danger 1B

Toxicité aiguë Tox.3 Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Toxicité aiguë Tox.2. 2ème catégorie de danger

Corr.1C Corrosion/irritation pour la peau, catégorie de danger 1.C

Eye Dam.1 Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Toxicité aiguë aquatique 1 Substance dangereuse pour l'environnement aquatique, catégorie de danger 1

Aquatique Chronique 1 Substance dangereuse pour l'environnement aquatique, catégorie de danger 1

Skin Sens 1A Sensibilisation au contact de la peau, catégorie de danger 1A

EUH 071 Corrosif pour les voies respiratoires

N° CAS Numéro d'index des revues analytiques de chimie.

L'EINECS Liste européenne des substances chimiques.

PBT Substance persistante, bioaccumulable ou toxique

vPvB Substance très persistante ou très bioaccumulable

OMI Organisation maritime internationale

ONU Organisation des Nations unies.

Les informations recueillies sont basées sur les connaissances et l'expérience actuelles du fabricant.

L'utilisateur doit porter des jugements indépendants sur la pertinence de l'information pour assurer l'élimination appropriée de ce matériel, la sécurité et la santé des employés et des clients, et la protection de l'environnement.

Utilisation recommandée : Réparation du bois (plus de détails sur la fiche technique)

Le personnel doit être formé à l'utilisation correcte du produit. Le personnel doit lire cette fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit, y compris la fiche technique.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, correctes et fondées sur les données disponibles au moment de la publication. Elles sont fournies uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et un rejet sûrs du matériau, et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations concernent uniquement le matériau spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides si ce matériau est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un processus spécifique, sauf indication contraire dans le texte. Toute autre utilisation du produit, notamment en combinaison avec d'autres produits ou procédés, se fait aux risques et périls de l'utilisateur. En cas d'ambiguïté ou d'incohérence, la version anglaise prévaut sur la présente traduction.

Établi par Wood Repair by Boegh Consult A/S

Fin de la fiche de données de sécurité